

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – TCF TP – FEVRIER 2026

TCF TP – TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS TOUT PUBLIC

SUR ORDINATEUR

En tant que **candidat externe** à l'Université Bretagne Sud (UBS),
Je souhaite m'inscrire à la session en présentiel : du **mardi 17 février 2026**,
au Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud, rue André Lwoff, 56000 à **VANNES**.

- Épreuves obligatoires (**sur ordinateur**)
- Épreuves facultatives : expression écrite (**sur ordinateur**), expression orale (devant un jury)
- Dates d'inscription : **du 17 décembre 2025 au 16 janvier 2026** (dans la limite des places disponibles)

Attention :

- Pour ce test, il est indispensable de maîtriser l'outil informatique : frappe au clavier et utilisation de la souris.
- Pour l'épreuve orale, chaque candidat sera pris en photo par un surveillant le jour du test afin d'obtenir son attestation de niveau.

Je souhaite m'inscrire aux épreuves suivantes :

- Épreuves obligatoires (compréhension orale et écrite, maîtrise des structures de la langue) : **90 €**
- Épreuve facultative d'expression orale : **35 €**
- Épreuve facultative d'expression écrite : **35 €**

Raison de mon inscription : (cocher une seule case)

- Raisons professionnelles
- Études
- Autre :

Identité et contact

Madame Monsieur

Nom de naissance Nom d'épouse/époux

Prénoms Date de naissance / /

Pays de naissance Ville de naissance

Nationalité Langue maternelle

Adresse

Code postal Ville Pays

Contact : pour l'envoi de la convocation (date, heure, lieu de passation) et pour l'envoi des résultats.

Téléphone Adresse mail

- Pour tout complément d'information sur le déroulement du TCF TP, veuillez consulter le site de l'organisme certificateur : France Education International (FEI) [TCF - tout public | France Education international](#)
- Le non respect des heures de convocation entraîne l'invalidité de votre examen.
- En cas d'absence le jour de l'examen pour cas de force majeure, le report à une date ultérieure est possible uniquement si l'absence est justifiée par un mail, accompagné d'un justificatif administratif valable (convocation, arrêt maladie) et envoyé au plus tard le lendemain de la date d'examen avant midi.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'examen et déclare les accepter.

Fait à , le / / .

Signature du candidat (obligatoire) :

ÉTAPE 1 : Pré-inscription

1. Complétez toutes les cases du formulaire d'inscription, signez et datez.
2. Envoyez un mail à l'adresse clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr, comportant ces documents :
 - ➔ Le formulaire d'inscription complété, daté et signé.
 - ➔ Une copie de votre pièce d'identité **en cours de validité au moment de l'examen et comportant une photographie** (passeport, carte d'identité, titre de séjour, etc.)

Attention :

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Le Centre de Langues se réserve le droit de refuser une candidature si le nombre de candidats maximal est atteint avant la date limite des inscriptions.

ÉTAPE 2 : Confirmation de la pré-inscription

Le Centre de Langues vous confirme par mail que votre dossier d'inscription est complet. Et vous transmet le lien de paiement en ligne et les étapes à suivre pour régler les frais d'inscription sous 48 heures.

ÉTAPE 3 : Incription définitive

L'inscription devient définitive uniquement quand les frais d'inscription sont réglés dans le délai imparti. Elle ne pourra pas être annulée, remboursée, reportée à une autre date ou reportée sur un autre niveau.

ÉTAPE 4 : Convocation à l'examen

Le Centre de Langues vous transmet votre convocation par mail, environ 15 jours avant la date de l'examen. En cas de non réception de la convocation dans ce délai, merci d'en informer le Centre de Langues par mail à clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr

ÉTAPE 5 : Envoi des résultats

Le Centre de Langues envoi les résultats (Attestation TCF) par mail, environ 15 jours après l'examen. Cette attestation a une durée de validité de deux ans. L'attestation de résultat d'un test linguistique indique le niveau de compétence obtenu par le candidat. La notion de réussite ou d'échec est liée exclusivement au niveau exigé par l'organisme auquel l'attestation est destinée.

Dans le respect du Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) 2016/679 et de la Loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, le Centre de Langues de l'UBS s'engage à protéger les informations recueillies lors de votre inscription à une formation ou à une certification. Ces informations serviront uniquement à l'organisation des examens liés à votre inscription et ne seront jamais divulguées à aucune tierce partie. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification de ces données en adressant un message à dpo@univ-ubs.fr